Liste des délibérations du Conseil Municipal du 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de MORLHON LE HAUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUILHEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

<u>09 Présents</u>: GUILHEN Philippe, BOUSQUIE Jacques, CASSEAU Patricia, CHAMBERT Bernard, GREZILIERES Julie, IMBERT Loïc, TRANIER Carole, TROCHON Philippe, VIARGUES BRAVO Stéphanie

3 Absents Excusés: CABRIT Simon, JONQUIERES Magali, VECHAMBRE Muriel

Secrétaire de séance : Mr Philippe TROCHON

Date de convocation : 10 septembre 2025

date d'affichage: 17 septembre 2025

N° Délibération	OBJET	Décision du
		Conseil
2025 032	Instauration du permis de démolir sur le territoire communal,	7 voix pour 1 abstention 1 voix contre
2025 033	Règlement Local de Publicité Intercommunal – avis sur le projet de RLPi arrêté par le Conseil Communautaire,	6 voix pour 2 abstentions 1 voix contre
2025 034	Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes de FLAVIN, LE VIBAL, PONT DE SALARS, PRADES DE SALARS, SALMIECH, TREMOUILLES pour la compétence « assainissement collectif,	Approuvée
2025 035	Isolation des murs intérieurs avec réfection du sol de la salle de la Passerelle et de la bibliothèque : demande de subvention à la Communauté de Communes « Ouest Aveyron Communauté »	Approuvée
2025 036	Décision Modificative n° 2025 001 - vote de crédits supplémentaires - BP lotissement Puech Lande/Chanteclair	Approuvée
2025 037	Approbation de la convention d'analyses entre la commune de MORLHON LE HAUT et AVEYRON LABO : Bilan 24 heures sur la station d'épuration du bourg	Approuvée
2025 038	Cantine à un euro	7 voix pour 2 voix contre
2025 039	Création (renouvellement) d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences – contrat d'accompagnement dans l'emploi CAE/CUI	Approuvée

2025 040	Autorisation de signer une convention de mise à disposition du terrain de football de MORLHON LE HAUT et ses annexes avec L'Union Sportive du Bas Rouergue – association extérieure à la commune	Approuvée
2025 041	Autorisation de signer une convention de mise à disposition de la salle polyvalente de la commune de MORLHON LE HAUT avec Le Club M2V Basketball 12 - association extérieure à la commune	Approuvée

MAIRIE 100 route des Charrons 12200 MORLHON LE HAUT

Tél: 05/65/29/94/89

Email: mairie@morlhon.fr